

**МІНІСТЕРСТВО ОСВІТИ І НАУКИ УКРАЇНИ**

**КИЇВСЬКИЙ НАЦІОНАЛЬНИЙ ЛІНГВІСТИЧНИЙ УНІВЕРСИТЕТ**

**Факультет романської філології і перекладу**

**Кафедра іспанської та французької філології**

**Курсова робота з лінгвістики**

**на тему: «СТРУКТУРНО-СЕМАНТИЧНІ ТА СТИЛІСТИЧНІ  
ОСОБЛИВОСТІ СУЧАСНОЇ ФРАНГЛІЙСЬКОЇ МОВИ  
В ПІСНЯХ ФРАНКОМОВНИХ ВИКОНАВЦІВ»**

*Допущено до захисту*

*« \_\_\_ » \_\_\_\_\_ 20\_\_ року*

Студентки групи МЛф 06-19

факультету романської філології

і перекладу

денної форми навчання,

освітньо-професійної програми

Французька мова і література, друга

іноземна мова, переклад

за спеціальністю 035 Філологія

**Іголкіної Катерини Миколаївни**

*Завідувач кафедри*

*іспанської та французької*

*філології*

Науковий керівник :

кандидат філологічних наук, доцент

Каратєєва Г.М.

\_\_\_\_\_ Залеснова О.В.

(підпис)

(ПІБ)

Чотирибальна шкала \_\_\_\_\_

Кількість балів \_\_\_\_\_

Оцінка ЄКТС \_\_\_\_\_

КИЇВ – 2023

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA SCIENCE DE L'UKRAINE

UNIVERSITÉ NATIONALE LINGUISTIQUE DE KYIV

Faculté de philologie romane et de traduction

Département de philologie espagnole et française

Mémoire de recherche

sur le sujet : « CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES, SÉMANTIQUES ET  
STYLISTIQUES DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN  
DANS LES CHANSONS DE MUSICIENS FRANCOPHONES »

*Admis à soutenir*

« \_\_\_\_ » \_\_\_\_\_ 20\_\_

Par l'étudiante du groupe MLf 06-19

de la faculté de philologie romane

et de traduction

du programme de formation professionnelle

Langue et littérature française, langue

seconde, traduction

spécialité 035 Philologie

**Igolkina Katia**

*Chef du département de*

*philologie espagnole et française*

\_\_\_\_\_ Zalesnova O.

*(signature)*

*(nom, prénom)*

Directeur de recherche :

Candidate ès sciences philologiques,

maître de conférences

Karatieieva H.

Note \_\_\_\_\_

Quantité de points \_\_\_\_\_

Note ECTS \_\_\_\_\_

KYIV – 2023

## АНОТАЦІЯ

Франгліійська мова є явищем, що набуло широкого поширення в сучасному світі. Це поєднання французької та англійської мов, що стало наслідком взаємодії двох культурних середовищ. У цій мові поєднуються різноманітні структури та семантика, що часто пов'язані зі змінами в суспільстві та технологічному прогресі. Унаслідок глобалізації та зростання міжнародних комунікацій, англійська мова стає все більш впливовою і поширеною у світі. Внаслідок цього, багато слів та виразів англійської мови включаються у французьку мову, що призводить до появи нових структур та семантики.

Курсова робота складається зі вступу, трьох розділів, висновків, списку використаної літератури та ілюстративного матеріалу, використаного під час дослідження. Дослідження, проведене у трьох розділах, дозволяє зрозуміти вплив англійських запозичень у французькій мові та виміряти ступінь їхньої асиміляції. У першому розділі визначено основні поняття та типи запозичень, а також їх проникнення у французьку мову та роль у сучасній французькій мові. У другому розділі досліджено адаптацію запозичень у французьких піснях шляхом аналізу їхніх структурних та семантичних характеристик. У третьому розділі проаналізовано взаємодію англіцизмів зі словниками, граматичними правилами та еволюцією французької мови. У висновках підводяться підсумки виконаної роботи. У списку використаної літератури налічуються джерела, на основі яких було здійснене дослідження.

**Ключові слова:** *франгліійська мова, структурно-семантичні особливості, стилістичні особливості, мовна різноманітність, англійський сленг, англійські запозичення, проникнення, асиміляція, типи запозичень, адаптація, структурні характеристики, семантичні характеристики, класифікація, франкофонія, структурний аналіз, семантика, стилістика, відмінності, ефективність.*

## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	5
CHAPITRE 1. FONDEMENT THÉORIQUE DE L'ÉTUDE ET DE LA RECHERCHE DE CARACTÉRISTIQUES.....	8
1.1 Définition de la notion d'« emprunt » : historique de la question.....	8
1.2 Fondements théoriques de l'étude des emprunts anglais en langue française.....	11
1.3 Concepts, types et classification des emprunts.....	13
1.4 Pénétration des emprunts anglais dans la langue française .....	17
1.5 Types et rôle des anglicismes dans le français contemporain.....	19
1.6 Problème d'un phénomène linguistique et socio-culturel comme « Franglais ».....	22
Conclusion du Chapitre 1.....	24
CHAPITRE 2. EMPRUNTS DANS LES CHANSONS DE MUSICIENS FRANCOPHONES : ASPECT STRUCTUREL ET SÉMANTIQUE.....	26
2.1 Processus d'adaptation des emprunts dans des chansons françaises contemporaines.....	26
2.2 Caractéristiques structurelles des emprunts à l'anglais dans des chansons françaises contemporaines.....	27
2.3 Caractéristiques sémantiques et stylistiques du franglais dans les chansons des artistes francophones.....	29
Conclusions du Chapitre 2.....	31
CHAPITRE 3. INTERACTION DES ANGLICISMES AVEC LES DICTIONNAIRES, LES RÈGLES GRAMMATICALES ET L'ÉVOLUTION DE LA LANGUE FRANÇAISE.....	34
3.1 Différences dans l'utilisation des mots en anglais et en français.....	34
3.2 Efficacité de l'utilisation des unités du franglais dans certains contextes.....	35
3.3 Degré d'assimilation des anglicismes.....	36
3.4 Interaction des anglicismes avec les dictionnaires et les règles grammaticales de la	

langue française.....	37
3.5 Influence des anglicismes sur la réglementation de la langue française.....	39
Conclusions du Chapitre 3.....	42
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	44
BILIOGRAPHIE.....	46
DICTIONNAIRES.....	49
SOURCES D'ILLUSTRATIONS.....	50

## INTRODUCTION

Le thème « Caractéristiques structurelles, sémantiques et stylistiques du français contemporain dans les chansons de musiciens francophones » est très pertinent dans le monde actuel. Le français est l'une des langues les plus parlées au monde et c'est une langue de communication internationale. L'étude de sa structure et de ses particularités, revêt donc une grande importance.

Dans le monde moderne, le français occupe une place particulière. Il est utilisé comme langue de communication internationale, notamment dans les domaines des affaires, des sciences et des technologies. De nos jours, cette langue est également imprégnée de l'influence anglaise, ce qui crée une mosaïque linguistique particulière. L'une des manifestations de cette interaction linguistique est l'utilisation de l'anglais dans les chansons des artistes francophones. Le phénomène des langues mixtes, également connu sous le nom de « français » est de plus en plus présent dans les cultures francophones. Artistes et créateurs s'inspirent de cette interaction linguistique pour créer des œuvres hybrides et innovantes qui reflètent les réalités du monde moderne. Cette évolution du français est un exemple de la façon dont la langue et la culture peuvent évoluer et s'adapter aux exigences du monde contemporaine.

Le sujet de ce travail de fin d'études est tout à fait **actuel**, car il nous permettra d'étudier les caractéristiques structurelles, sémantiques et stylistiques du français contemporain dans les chansons d'artistes francophones.

**L'objet** de cette recherche est le français.

**Le sujet** de l'étude porte sur les caractéristiques structurelles, sémantiques et stylistiques du français contemporain, qui peuvent être d'une grande importance pour comprendre les processus d'interaction linguistique et d'influence culturelle entre les pays et les peuples. **Le but** de cette étude est de fournir des réponses à des questions suivantes :

– Quels mots et expressions anglaises sont devenus plus fréquents en français et pourquoi ?

– Comment l'utilisation des emprunts anglais affecte-t-elle la langue française et sa perception par le grand public ?

– Quels facteurs linguistiques et culturels ont influencé le processus d'utilisation des mots et expressions anglaises en français ?

En plus, nous visons à élargir la connaissance de la structure grammaticale et lexicale de l'anglais et du français contemporains, ainsi que des caractéristiques de l'interaction de ces deux langues ; à analyser l'utilisation des expressions franglaises et leurs connotations dans les chansons contemporaines, à identifier les particularités de leur utilisation et à révéler les liens entre l'expression linguistique et l'accompagnement musical ; à étudier les caractéristiques structurelles, sémantiques et stylistiques du franglais contemporain dans les chansons de musiciens francophones.

Pour atteindre cet objectif, **les méthodes** d'analyse et de comparaison linguistiques ont été utilisées, y compris l'analyse structurelle, sémantique et stylistique des paroles de chansons, l'analyse de l'utilisation des unités phraséologiques, des expressions idiomatiques et d'autres unités lexicales.

**Le matériel** de l'étude consiste en une collection de paroles de chansons d'artistes francophones interprétées en français qui utilisent le franglais.

**Les résultats** obtenus sont d'une grande **importance pratique** car ils peuvent être utilisés pour améliorer l'enseignement du français, ainsi que pour comprendre l'interaction linguistique et la communication interculturelle. En outre, ce travail peut être utile aux linguistes, aux spécialistes des études culturelles et aux linguistes qui étudient l'interaction des langues et des cultures dans le monde moderne. En outre, la connaissance des caractéristiques structurelles, sémantiques et stylistiques du franglais contemporain est importante pour les personnes qui traduisent ou éditent des textes à partir de l'anglais. Une compréhension correcte des caractéristiques grammaticales et lexicales de la langue en évolution est indispensable pour assurer une traduction de qualité. Ainsi, le thème « Caractéristiques structurelles, sémantiques et stylistiques du franglais dans les chansons de musiciens francophones » est significatif pour différents groupes de personnes et peut contribuer à améliorer la qualité de la communication, à assurer l'exactitude et la clarté de la transmission de l'information et à faciliter le

processus d'apprentissage et de révision des textes. La recherche des emprunts anglais en français peut être importante pour comprendre les processus d'interaction linguistique et d'influence culturelle, et peut contribuer à préserver et enrichir la diversité culturelle et linguistique du monde.

**La structure** du travail se compose d'une introduction, de trois chapitres et d'une conclusion. Le premier chapitre analysera les fondements théoriques du sujet, le deuxième chapitre analysera les caractéristiques structurelles et sémantiques du franglais dans les chansons des musiciens francophones et leurs particularités stylistiques, et le troisième chapitre se focalisera sur l'interaction des anglicismes avec les dictionnaires, les règles grammaticales et démontrera l'évolution de la langue française. A la fin de chaque chapitre, des conclusions seront formulées qui aideront à tirer une conclusion générale sur les caractéristiques structurelles, sémantiques et stylistiques de la langue française dans les chansons des musiciens francophones.



# CHAPITRE 1.

## FONDEMENT THÉORIQUE DE L'ÉTUDE ET DE LA RECHERCHE DE CARACTÉRISTIQUES

### 1.1 Définition de la notion d'« emprunt » : historique de la question

L'emprunt est le processus qui consiste à utiliser des mots, des expressions, des structures, des idées et d'autres éléments d'une autre langue dans la langue que nous apprenons ou parlons.

L'histoire des emprunts en linguistique remonte à plusieurs siècles. Dès le milieu du XVIIIe siècle, des travaux sur les emprunts en latin et dans d'autres langues européennes ont été publiés. Au XIXe siècle, le linguiste français Henri Golbert a créé le terme « emprunt lexical » pour décrire le processus d'utilisation de mots provenant d'autres langues. Mais aussi le célèbre linguiste du XXe siècle Pierre Giraud, qui s'est penché sur le problème des éléments de langue étrangère dans la langue française en général, considère dans son livre *Les mots étrangers* les emprunts comme une unité de forme et de contenu [18].

Au fil du temps, la recherche dans ce domaine est devenue plus systématique, et diverses classifications des emprunts et méthodes d'analyse ont vu le jour. L'un des linguistes célèbres ayant apporté une contribution significative à l'étude des emprunts est Ferdinand de Saussure. Dans ses travaux, il a avancé l'idée que les mots ne reflètent pas directement la réalité, mais sont déterminés par les relations qu'ils entretiennent avec les autres mots de la langue [8].

La recherche moderne sur les emprunts se concentre sur les langues qui influencent d'autres langues, sur la manière dont les emprunts affectent la structure et les fonctions d'une langue, et sur les facteurs sociaux et culturels qui influencent le processus d'emprunt. Elle étudie également les mécanismes d'adaptation des mots empruntés à la langue d'accueil, c'est-à-dire la manière dont ils changent et s'adaptent à leur nouvel environnement.

L'histoire des emprunts remonte à l'Antiquité, lorsque des personnes de cultures et de nationalités différentes interagissaient les unes avec les autres. L'emprunt est un processus par lequel une langue emprunte des mots, des phrases, des formes grammaticales ou des idées à une autre langue. L'histoire des emprunts est très ancienne. Les gens ont toujours adopté les connaissances et les idées des autres pour développer leur société et leur culture. Dans l'Antiquité, cela se faisait principalement par la transmission orale de connaissances et d'histoires, mais avec l'invention de l'écriture, il est devenu possible de stocker et de transmettre des informations sous la forme de textes écrits [7].

Le français est l'une des langues qui a le plus influencé les autres langues, mais en même temps, elle a été fortement influencée par d'autres langues. Par conséquent, on trouve en français un grand nombre d'emprunts à d'autres langues.

L'une des plus grandes influences sur la langue française a été le latin, dont sont issus de nombreux termes de la science, de la médecine, du droit et d'autres domaines de la connaissance. Des mots tels que « *université* », « *médecine* », « *juridique* » et bien d'autres sont dérivés du latin. De même, la langue française contient des emprunts à d'autres langues comme l'anglais, l'espagnol, l'italien et l'allemand. Par exemple, les mots « *football* », « *week-end* », « *piano* », « *restaurant* » et bien d'autres proviennent de ces langues [31].

On trouve également des emprunts à des langues proches du territoire français, comme le néerlandais, le basque et les langues germaniques. Par exemple, le mot « *guerre* » vient du germanique, et le mot « *chèvre* » vient du basque. La langue française est pleine d'emprunts à des langues qui ont été utilisées pendant l'expansion coloniale de la France. Par exemple, les mots « *café* », « *tabac* » et « *banane* » proviennent des langues des peuples qui étaient sous domination française [32].

L'emprunt peut également entraîner certaines difficultés dans la communication linguistique, car les mots et expressions d'autres langues peuvent avoir un sens différent ou être prononcés différemment selon la langue. Cependant, l'emprunt peut aussi apporter une énergie et une richesse nouvelles à une langue, l'aidant à se développer et à s'adapter à de nouveaux contextes culturels.

Aux XVe et XVIe siècles, le français est devenu la langue de la diplomatie et de la culture en Europe, ainsi que la langue de la recherche scientifique et de la littérature. Cette période s'est accompagnée d'emprunts importants à d'autres langues européennes, notamment l'italien, l'espagnol et le néerlandais. Au XIXe siècle, le français est devenu l'une des principales langues de culture et de littérature dans le monde [17], ainsi qu'une langue de communication commerciale internationale. Au cours de cette période, de nombreux mots ont été empruntés à l'anglais, notamment en rapport avec le développement de la technologie et de la recherche scientifique.

Il est important de noter que les emprunts font l'objet d'un débat entre les linguistes français et le public, car ils peuvent affecter la préservation de l'unicité et de l'identité de la langue française. Certains emprunts peuvent remplacer des mots et expressions traditionnels français, ce qui est source de ressentiment chez certains groupes. Par exemple, on observe une tendance progressive dans la langue française à remplacer les mots et expressions français par des équivalents anglais, notamment dans les domaines de la technologie et des communications Internet.

En général, l'emprunt est un élément important du développement de la langue et de l'adaptation aux nouvelles réalités. L'histoire des emprunts en français montre que ce processus est constant et change en fonction de facteurs sociaux, culturels et techniques.

L'un des principaux mécanismes d'emprunt est l'emprunt phonétique et morphologique. L'emprunt phonétique signifie que les mots et expressions d'origine étrangère conservent leur son et leur prononciation dans la langue cible. L'emprunt morphologique implique l'adoption de préfixes, de suffixes et d'autres éléments de grammaire provenant d'autres langues [2].

L'une des raisons de l'emprunt est la nécessité d'exprimer de nouvelles idées et de nouveaux concepts qui ne sont pas toujours familiers à votre propre langue. Cela peut se produire, par exemple, dans le domaine de la science, de la technologie ou de l'art.

L'emprunt peut également résulter d'un échange culturel et d'une communication internationale. Cependant, l'emprunt peut avoir des conséquences pour la langue cible, comme un changement de langue, des différences de vocabulaire et de grammaire, et un éloignement du patrimoine culturel et historique de la langue.

En résumé, la théorie des emprunts examine les différents aspects du processus d'emprunt et son impact sur la langue, la culture et la société. Elle aide à comprendre les changements linguistiques qui ont lieu dans le monde moderne et contribue au développement de la linguistique et des études culturelles.

## **1.2 Fondements théoriques de l'étude des emprunts anglais en langue française**

L'emprunt de l'anglais au français est un phénomène très répandu qui résulte de l'influence culturelle et économique du Royaume-Uni sur la France. Les principaux domaines d'emprunt de l'anglais au français sont principalement liés à la technologie, la science, la musique, la mode et d'autres aspects de la vie moderne. Parmi les exemples de mots anglais qui sont entrés dans la langue française, citons des termes tels que « *email* », « *le week-end* », « *le parking* », « *le sandwich* », « *le shopping* » et « *le design* ».

En outre, des emprunts anglais sont également utilisés en français dans des domaines liés au sport, à la culture et au divertissement, tels que « *le football* », « *le jazz* », « *le rock* » et « *le baby-foot* » (football de table) [5].

Cependant, malgré la popularité des mots anglais en français, certains dictionnaires français et militants contre le déclin culturel estiment que l'utilisation de nombreux emprunts peut contribuer à la perte du parler français traditionnel.

Ainsi, l'utilisation de mots anglais en français est un sujet de débat parmi les linguistes et les défenseurs de la protection de la langue. Les emprunts anglais en français peuvent prendre différentes formes et différents degrés d'adaptation. Certains mots peuvent être pleinement intégrés au français et acquérir une orthographe et une prononciation françaises, tandis que d'autres restent sous leur forme anglaise.

Par exemple, le mot « *email* » peut s'écrire « *e-mail* » ou « *courriel* » (la version française de « *courrier électronique* »). Le mot anglais « *weekend* » peut également s'écrire « *fin de semaine* » en français.

D'autres mots peuvent être plus difficiles à adapter, notamment ceux qui se prononcent avec des sons que l'on ne trouve pas en français. Par exemple, le mot « *parking* » peut être prononcé avec la prononciation anglaise mais s'écrire « *stationnement* » en français [24].

Bien que les emprunts anglais en français puissent être utiles pour communiquer avec les étrangers et dans d'autres contextes, ils peuvent également provoquer un déclin culturel et linguistique [4]. Il est donc important de préserver et d'utiliser le vocabulaire et le parler français traditionnel afin de préserver l'identité nationale et de développer la langue en tant que phénomène culturel.

L'étude des anglicismes en français peut être menée à partir de différentes approches théoriques et au sein de différentes disciplines, telles que la linguistique, la sociolinguistique, l'anthropologie et autres.

L'une des principales approches théoriques de l'étude des emprunts est l'approche étymologique, qui étudie l'origine et le développement des mots dans une langue. Cette approche se concentre sur l'histoire et l'origine des mots, ce qui permet de comprendre comment ils ont été introduits dans la langue, quel rôle ils jouent dans le système linguistique et comment ils évoluent dans le temps [10].

Une autre approche est l'approche sociolinguistique, qui étudie les facteurs sociaux et culturels qui contribuent à la diffusion des emprunts dans une langue. Cette approche examine comment l'utilisation des emprunts dépend du contexte social et culturel, comment ils influencent les stéréotypes et les idées sur les autres pays et cultures, et comment ils reflètent l'évolution des relations interculturelles.

Les approches lexicographique et par corpus sont également importantes dans l'étude des anglicismes en français. L'approche lexicographique étudie l'utilisation des emprunts dans les dictionnaires et les sources des dictionnaires, tandis que l'approche par corpus étudie l'utilisation des emprunts dans les textes et les matériaux linguistiques. Dans l'étude des emprunts de l'anglais au français, il est également important de prendre en compte les contextes culturels et historiques [6].

Dans l'étude des anglicismes en français, il est également nécessaire de tenir compte des contextes culturels et historiques, car les emprunts peuvent refléter l'impact

des événements historiques et des changements culturels dans les relations entre les pays et les peuples. Par exemple, après la Seconde Guerre mondiale, de nombreuses bases militaires américaines ont été installées en France, ce qui a entraîné un nombre important d'anglicismes en français pendant cette période [5].

Il est également important d'étudier quels sont les domaines de la vie et les champs professionnels qui sont devenus particulièrement sujets à l'utilisation de mots et d'expressions anglaises.

En outre, l'étude des emprunts anglais en français peut utiliser des méthodes d'analyse comparative avec d'autres langues qui ont également une influence sur le français. Par exemple, les emprunts anglais peuvent être comparés aux emprunts d'autres langues comme l'espagnol, l'italien, l'allemand et d'autres langues pour voir quelles langues ont une plus grande influence sur le français [18].

Enfin, diverses méthodes peuvent être utilisées dans l'étude des anglicismes en français, comme les enquêtes, les observations et l'analyse textuelle. Les enquêtes peuvent fournir des informations sur l'utilisation des emprunts dans certains groupes de population et sur leurs attitudes à leur égard. Les observations peuvent aider à identifier l'utilisation réelle des emprunts dans différents contextes, et l'analyse textuelle peut fournir des informations sur la façon dont les emprunts sont utilisés dans la langue écrite et parlée.

### **1.3 Concepts, types et classification des emprunts**

Les emprunts sont des mots qui ont été empruntés à d'autres langues, parfois à un alphabet différent, parfois à une autre culture, pour désigner des idées, des objets, des procédés nouveaux, etc.

Il existe plusieurs types d'emprunts dans les langues :

- Les emprunts phonétiques sont des emprunts de sons d'une autre langue qui ne sont pas présents dans la langue maternelle.
- Les emprunts lexicaux sont des emprunts de mots individuels à d'autres langues.

– Les emprunts sémantiques sont les emprunts de la signification des mots à d'autres langues.

– Les emprunts grammaticaux sont les emprunts de formes et de constructions grammaticales à d'autres langues.

– En outre, les mots empruntés peuvent être classés en fonction de leur origine et de leur distribution :

– Les hélénes sont des mots empruntés à la langue grecque.

– Les romanismes sont des mots empruntés à la langue latine.

– Germanismes – mots empruntés à la langue allemande.

– Anglicismes – mots empruntés à la langue anglaise.

– Slavismes – mots empruntés aux langues slaves.

– Les turcismes sont des mots empruntés aux langues turques.

– Les arabismes sont des mots empruntés à la langue arabe.

– Les mots de prêt indo-aryens sont des mots empruntés aux langues indo-aryennes telles que le sanskrit [34].

La classification des mots empruntés nous aide à comprendre comment les langues interagissent entre elles et comment la langue reflète les liens culturels et l'histoire d'un peuple. Les emprunts peuvent être classés en fonction de leur degré d'adaptation à la langue maternelle. Par exemple :

Les emprunts immuables – des mots qui n'ont pas subi de modifications dans l'orthographe, la prononciation et la grammaire, importés tels quels d'une autre langue. Par exemple : « *piano* », « *musée* », « *café* ».

Emprunts variables – mots qui ont été adaptés à la langue maternelle en modifiant leur orthographe, leur prononciation et leur grammaire. Par exemple : « *téléphone* », « *restaurant* ».

Les emprunts traduits sont des mots qui ont été remplacés par des analogues dans la langue maternelle au lieu d'être empruntés directement. Par exemple, au lieu de l'expression « *centre commercial* », vous pouvez utiliser « *centre commercial* » ou « *galerie commerciale* » [24].

Les linguistes ont tendance à considérer les anglicismes dans leur sens le plus large, et ils ne rejettent pas les influences anglaises, qu'il s'agisse de traces ou de mots formés par de faux emprunts (« faux emprunts ») et des dérivés [6], certains chercheurs considèrent ces termes comme des lexèmes français et les excluent donc de la liste des anglicismes [33].

En outre, un aspect important de la classification des emprunts est le moment de leur introduction dans la langue. Les emprunts peuvent être anciens, c'est-à-dire introduits dans la langue il y a des dizaines ou des centaines d'années, ou modernes, c'est-à-dire introduits dans la langue récemment [10].

L'utilisation des emprunts fait partie intégrante du développement de la langue. Ils nous permettent de reproduire de nouvelles idées et de nouveaux concepts, ainsi que d'améliorer la communication entre différentes cultures et langues. Cependant, l'utilisation d'emprunts peut également poser des problèmes pour la préservation de la langue et de la culture nationales, et nécessite donc une attention particulière dans le choix et l'utilisation des mots.

Une autre caractéristique importante des emprunts est leur nombre dans une langue. Certaines langues contiennent un nombre important de mots empruntés à d'autres langues, et on les appelle des emprunts. Par exemple, l'anglais contemporain contient un nombre important de mots qui ont été empruntés à d'autres langues, comme le latin, le grec, le français et d'autres encore. D'autres langues, en revanche, ont moins de mots empruntés et sont plus conservatrices dans leur utilisation de nouveaux mots. Ces langues peuvent présenter un niveau élevé de standardisation et de préservation des formes traditionnelles d'utilisation des mots [18].

Enfin, il est important de noter que les emprunts peuvent avoir différents niveaux de coloration émotionnelle dans différentes cultures et langues. Par exemple, un mot qui est neutre dans une langue peut avoir une connotation négative ou positive dans une autre langue. Tous ces facteurs sont pris en compte lors de l'étude et de la classification des emprunts dans les langues. Les emprunts sont une partie nécessaire du développement d'une langue et permettent d'élargir l'arsenal linguistique et d'améliorer



la communication entre des personnes de cultures et d'environnements linguistiques différents [30].

La classification des emprunts dans une langue peut être utile pour l'étude de l'évolution de la langue, ainsi que pour le développement de nouvelles technologies linguistiques, comme la traduction automatique, qui dépend principalement de la reconnaissance et de la traduction des emprunts et des structures d'une langue à l'autre [23]. En fonction de leur origine, les emprunts peuvent être divisés en plusieurs types :

Les emprunts historiques sont des mots et des expressions qui ont été empruntés à une autre langue dans le passé, et non dans le présent.

Les emprunts terminologiques sont des mots et des expressions qui ont été empruntés à une autre langue parce qu'ils correspondent à une certaine terminologie ou à un jargon technique.

Les mots culturellement significatifs sont des mots et des expressions qui ont été empruntés à une autre langue parce qu'ils ont une signification culturelle ou sont utilisés dans une culture particulière. Par exemple, le mot français « *café* » est un mot d'emprunt en anglais parce qu'il a une signification culturelle en tant qu'endroit où acheter du café.

Les emprunts aux plus proches parents d'une langue sont des mots et des expressions qui ont été empruntés à des langues qui partagent une origine commune ou de nombreuses caractéristiques avec la langue en question.

Les emprunts par contact avec d'autres cultures sont des mots et des phrases qui ont été empruntés à des langues qui ont des caractéristiques plus distinctives que la langue en question par contact avec des représentants de ces langues ou cultures [5].

Selon le degré d'adaptation, les emprunts peuvent être classés dans les catégories suivantes :

Les calques sont des emprunts dans lesquels des mots ou des expressions sont littéralement traduits d'une autre langue, en laissant leur structure grammaticale et morphologique inchangée.

Les emprunts sémantiques sont des emprunts qui conservent tout ou partie de leur sens dans une autre langue. Par exemple, le mot « *pensionné* » en ukrainien est un emprunt sémantique au français, où il signifie « *bénéficiaire de pension* ».

Les emprunts à forme décalée sont des emprunts qui ont subi des changements en fonction de la structure grammaticale et morphologique de la langue à laquelle ils ont été empruntés. Par exemple, le mot « *carrière* » en ukrainien est un emprunt au français, où il s'écrit « *carrière* », mais il a subi des modifications en ukrainien, notamment au niveau de l'orthographe et de la prononciation.

Les emprunts préservant la prononciation sont des emprunts qui conservent la prononciation de la langue à laquelle ils ont été empruntés.

Les mots hybrides sont des emprunts composés d'éléments provenant de différentes langues et cultures. Par exemple, le mot « *téléphone* » en ukrainien est un mot hybride composé du grec « *tele* » (loin) et du latin « *phon* » (son).

Les emprunts par déformation sont des emprunts qui proviennent de mots qui ont été mal compris ou mal prononcés par les locuteurs natifs de la langue d'emprunt [29].

Les emprunts peuvent également être classés en fonction de leur source d'origine :

- Les emprunts à d'autres langues qui appartiennent au même groupe linguistique que la langue à laquelle ils sont empruntés. Par exemple, les emprunts à d'autres langues slaves pour l'ukrainien.

- Emprunts à d'autres langues qui n'appartiennent pas au même groupe linguistique. Par exemple, les emprunts à l'arabe, au japonais, au chinois, etc.

- Les emprunts à des langues aujourd'hui éteintes ou presque éteintes. Par exemple, les emprunts au latin pour de nombreuses langues modernes [34].

Les emprunts constituent un élément important du développement d'une langue, car ils permettent d'enrichir le vocabulaire et d'exprimer de nouvelles idées et de nouveaux concepts. Cependant, il est important de tenir compte du contexte dans lequel les emprunts sont utilisés, ou il peut arriver que cela conduise à une mauvaise utilisation des mots.

#### **1.4 Pénétration des emprunts anglais dans la langue française**

La pénétration des emprunts anglais dans la langue française a commencé au Moyen Âge, lorsque les voïvodes normands ont conquis l'Angleterre et formé la

principauté de Normandie, qui a ensuite fait partie du royaume d'Angleterre. À cette époque, de nombreux mots et expressions anglaises se sont retrouvés en français en raison des liens sociaux, culturels et économiques entre les deux pays. Au XXe siècle, la mondialisation croissante et le développement des médias de masse tels que le cinéma, la télévision et l'internet ont contribué à la propagation de mots et d'expressions anglaises en français. Aujourd'hui, la majorité des citoyens français connaissent et utilisent des mots et des expressions anglaises dans leur vie quotidienne [17].

Dans les années 1950 et 1960, la pénétration des emprunts anglais en français a augmenté de manière significative, notamment en lien avec le développement du progrès scientifique et technologique et de la mondialisation. De nouvelles technologies, de nouveaux termes et expressions sont apparus dans divers domaines, de l'informatique à la mode en passant par la culture. Beaucoup de ces mots et expressions ont été repris tels quels de l'anglais, tandis que d'autres ont été adaptés au français en modifiant l'orthographe, la prononciation ou le sens. La plupart des Français pratiquent l'utilisation de mots et d'expressions anglaises, qui font désormais partie intégrante de la langue et de la culture françaises contemporaines [28].

Cependant, tous les Français ne sont pas favorables à cette utilisation de mots anglais en français. Certains pensent que l'utilisation de mots anglais réduit le prestige de la langue française et appellent à l'utilisation du seul français pur. Il est important de noter que la pénétration des emprunts anglais n'est pas un phénomène nouveau dans l'histoire de la langue française. On sait qu'au XVIIe siècle, la langue française a repris de nombreux mots de la langue anglaise sous le règne du roi Louis XIV. Par exemple, le mot « *cricket* » a été emprunté à l'anglais et était considéré comme très à la mode à l'époque [10].

Certains des mots et expressions anglais qui ont trouvé leur place en français ont un sens spécifique qui peut différer du sens original du mot anglais. Par exemple, le mot « *le parking* » est utilisé en français mais a une signification différente de celle de l'anglais, où il signifie « *car park* ». Ou encore, le mot « *le smoking* » est utilisé en français pour désigner un costume de soirée pour homme en coton ou en soie, alors qu'en anglais on utilise le mot « *tuxedo* » [22].

En outre, il existe également une tendance à créer de nouveaux mots en combinant des mots français et anglais. Par exemple, le mot « *le smog* » est une combinaison des mots « *fumée* » et « *brouillard* », qui fait référence à la pollution atmosphérique. Cependant, relativement récemment, la question des emprunts anglais entrant dans le français est devenue un sujet de débat animé dans la société et parmi les linguistes. En 2018, le président français Emmanuel Macron a exprimé son indignation face à l'augmentation du nombre de mots anglais en français et a appelé à la protection de la langue française [ibid].

Selon E. Macron, les emprunts à l'anglais menacent l'identité et la culture de la France, et peuvent également provoquer une baisse du niveau de français chez les jeunes générations. Des campagnes ont également été lancées pour inciter les entreprises françaises à ne plus utiliser de mots et d'expressions anglaises dans leurs publicités et leurs communications avec les consommateurs [35].

Néanmoins, la question de la pénétration des mots anglais dans la langue française reste pertinente et débattue dans le monde moderne. Selon de nombreux linguistes, il est important de trouver un équilibre entre l'emprunt à d'autres langues et la préservation de sa propre identité linguistique. Il est également important de trouver un compromis entre l'emprunt et le maintien de l'usage du français, notamment dans les sphères publiques telles que la science, la culture et la politique [21]. D'une manière générale, la pénétration de mots anglais en français est une question complexe et multiforme qui nécessite la prise en compte de nombreux aspects, tels que l'histoire des langues, les facteurs culturels et sociaux, le niveau de mondialisation et de communication internationale.

### **1.5 Types et rôle des anglicismes dans le français contemporain**

Il existe plusieurs types d'anglicismes en français contemporain qui jouent un rôle différent dans la langue :

- Les anglicismes lexicaux sont des mots empruntés à la langue anglaise, par exemple « *cool* », « *smartphone* », « *marketing* ». Ils sont devenus d'un usage courant

dans le discours et le vocabulaire français, notamment chez les jeunes et dans le monde des affaires.

- Les anglicismes grammaticaux sont des constructions empruntées à la grammaire anglaise, par exemple, « *le week-end* », « *le planning* », « *le feedback* ». Ils conservent généralement leur sens grammatical anglais en français.

- Les anglicismes stylistiques sont des mots ou des expressions utilisés pour rendre le discours plus moderne et plus élégant. Par exemple, « *le fashion* », « *le fun* », « *le look* ».

- Les anglicismes terminologiques sont des termes spécialisés empruntés à l'anglais et utilisés dans certains domaines de connaissance. Exemples : « *le brainstorming* », « *le smartphone* », « *le software* ».

- Les anglicismes phraséologiques sont des expressions ou des phrases empruntées à l'anglais qui conservent leur sens et leur forme. Exemples : « *le big bang* », « *faire du camping* », « *le marketing viral* ».

- Anglicismes graphiques : ce sont des signes de ponctuation, des lettres et des symboles utilisés en anglais qui peuvent être empruntés au français. Par exemple, « @ » (utilisé en français pour une adresse de courrier électronique), « *hashtag* » (signifie « *dièse* » en français) [21].

En outre, on peut noter les types d'anglicismes suivants en français :

- Les calques sont des mots ou des phrases qui sont traduits littéralement de l'anglais mais qui ne correspondent pas toujours à la sémantique de la version française. Par exemple, « *faire du shopping* » au lieu de « *faire des achats* », ou « *le week-end* » au lieu de « *le fin de semaine* ».

- Les phraséologismes sont des expressions qui sont composées de mots anglais, mais qui ont un sens différent en français. Par exemple, « *le coup de foudre* » est une expression utilisée pour décrire l'amour instantané.

- Les acronymes sont des abréviations de mots anglais utilisés en français. Par exemple, « *CCTV* » est l'abréviation de « *Closed Circuit Television* », qui est utilisé en français comme « *vidéosurveillance* ».

– Les sigles sont des expressions qui consistent en des abréviations des premières lettres de mots anglais. Par exemple, « *OMG* » est une abréviation de « *Oh My God* » utilisée dans les médias sociaux et les messageries.

– Les néologismes sont des mots ou des expressions nouveaux qui résultent de l'interaction entre les cultures anglaise et française. Par exemple, « *le binge-watching* » est un nouveau mot qui désigne le fait de regarder des émissions de télévision ou des films pendant une longue période [ibid].

Le rôle des anglicismes en français est d'aider les gens à comprendre et à communiquer avec ceux qui utilisent l'anglais. Les anglicismes sont également utilisés dans les affaires et la recherche scientifique, où la communication internationale est une nécessité. En outre, ils peuvent ajouter un caractère plus moderne et plus élégant au discours. Mais d'un autre côté, les anglicismes peuvent nuire à la compréhension et à la préservation de la culture linguistique [22]. Ils peuvent entraîner des modifications de la grammaire et du vocabulaire français. Il est également important de rappeler que l'utilisation d'anglicismes peut ne pas être acceptable dans certains cas, notamment dans des situations formelles et officielles telles que la documentation, les lettres officielles, les travaux universitaires, etc. Dans de tels cas, il est préférable d'utiliser des mots et des expressions français appropriés. En outre, l'utilisation d'anglicismes peut entraîner une augmentation de l'écart entre les formes écrites et parlées de la langue, car la langue parlée comporte souvent la plupart des emprunts qui peuvent être informels et inacceptables à l'écrit [ibid].

L'un des aspects les plus importants du rôle des anglicismes dans le français contemporain est leur utilisation dans des contextes professionnels et scientifiques. De nombreux termes issus de domaines tels que l'informatique, les affaires, le marketing, les sciences et autres sont d'origine anglaise et ont le statut de vocabulaire technique. L'utilisation d'anglicismes dans de tels contextes peut permettre une expression plus précise et plus claire des idées et des concepts, car ils ont un sens technique spécifique et ont acquis un certain usage terminologique standardisé. En outre, les anglicismes sont utilisés en français pour exprimer la mode, les dernières tendances et les innovations

dans divers domaines de la vie, tels que la mode, la musique, le cinéma et le sport. Ces mots sont souvent utilisés dans l'argot des jeunes et le discours de style [25].

En général, les anglicismes en français jouent un rôle important pour maintenir la langue vivante et pertinente, reflétant divers aspects du monde moderne. Cependant, il est important de connaître l'étendue et le contexte de leur utilisation afin de ne pas violer les normes et les traditions de la langue. L'utilisation d'anglicismes en français est normale, mais ils doivent être utilisés avec discernement et en tenant compte du contexte. Il est important de maintenir un équilibre entre les emprunts et l'utilisation de ses propres mots et expressions afin de préserver l'identité linguistique et le caractère culturel de la langue française.

### **1.6 Problème d'un phénomène linguistique et socio-culturel comme « Franglais »**

Le terme « *francophone* » est né en France à la fin des années 1970. Ce mot est composé des mots « *français* » et « *anglais* » et est utilisé pour désigner une langue mixte composée de mots français et anglais. Les premières manifestations de la langue « *franglaise* » ont eu lieu au 18<sup>e</sup> siècle, lorsque l'aristocratie française a commencé à utiliser des mots anglais dans son langage quotidien. Toutefois, à cette époque, ces mots étaient principalement utilisés comme indicateur du statut social et ne faisaient pas partie du vocabulaire de la population générale. Plus tard, au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, alors que l'influence culturelle et économique des États-Unis sur la France s'étendait, les mots anglais ont commencé à être activement utilisés dans la publicité, le marketing, les affaires et les médias. Cela a conduit à la diffusion de la langue « *franglaise* » au sein de la population et au fait que les mots anglais étaient utilisés non seulement dans la langue parlée, mais aussi dans la communication écrite et dans la littérature scientifique [5].

Aujourd'hui, le « *franglais* » est très répandu en France et est utilisé dans divers domaines de la vie : de la publicité et du marketing aux publications scientifiques et à l'étiquette des discours [9]. Cependant, ce phénomène n'est pas sans poser de problèmes, car l'utilisation de mots « *franglais* » peut créer des obstacles à la communication et

perturber l'équilibre linguistique. Comprendre le phénomène du « *franglais* » peut contribuer à préserver et à renforcer le caractère unique de la langue et de la culture françaises, ainsi qu'à promouvoir la coopération interculturelle. Le terme *Franglais* a été inventé en 1964 par le linguiste et écrivain français René Étimble (1909-2002) dans son pamphlet ironique « Parlez-vous franglais ? » qui s'opposait fermement à la transformation du terme *Sabir* en *Le terme Sabir* a besoin d'une explication. Il s'agit d'un nom commercial méditerranéen composé d'un mélange d'arabe, de français, d'italien et d'espagnol [16].

Le problème est que cette utilisation de mots anglais peut conduire à une perte de l'unicité et de l'identité culturelle de la langue française, ainsi qu'à une dévaluation de la richesse et de la diversité de la langue dans son ensemble. De nombreux linguistes français appellent à la préservation et à la promotion de la langue et de la culture françaises, notamment par l'utilisation active de mots et d'expressions françaises dans des domaines où l'anglais est couramment utilisé. Par exemple, l'utilisation de termes anglais pour des professions françaises peut conduire à l'oubli de certaines classes sociales ou de certaines catégories professionnelles qui ne sont plus associées à leurs noms français [22].

D'une manière générale, la francophonie peut contribuer à une baisse de la qualité du discours et de l'écriture, selon le nombre de francismes utilisés dans le discours. Elle peut également être à l'origine de malentendus et de confusions entre locuteurs natifs et créer des obstacles à la communication interculturelle. De nombreux mots français peuvent être remplacés par leurs équivalents anglais, mais ils perdent leur caractère unique et leur contexte culturel. En outre, l'utilisation de mots anglais peut constituer un problème pour les personnes qui ne connaissent pas l'anglais, notamment pour les générations plus âgées. Un autre facteur important dans l'émergence du *franglais* est l'expansion des relations internationales et le nombre croissant d'entreprises étrangères opérant en France. A cet égard, le besoin de connaissance de l'anglais est croissant, et les termes et expressions anglaises entrent progressivement dans la langue française.

Ainsi, la « *franglais* » est un problème complexe qui ne peut être complètement résolu en une seule génération. Cependant, grâce aux efforts des universitaires, des



linguistes et du public, il est possible de faire que chaque langue conserve et développe son identité propre, tout en restant ouverte aux échanges culturels et à la communication internationale. Mais malgré les critiques, le phénomène du franglais continue de prendre de l'ampleur. De nombreux jeunes Français le considèrent comme la norme et utilisent des mots anglais dans leur communication quotidienne. Le problème de la francophonie est complexe et multiforme, et il nécessite une approche équilibrée qui tient compte à la fois des aspects linguistiques et socioculturels.

## **Conclusion du Chapitre 1**

L'emprunt est le processus d'utilisation de mots, d'expressions ou de structures d'une langue dans une autre langue. Ce processus fait partie intégrante de l'évolution des langues et de l'interaction interlinguistique. Alors que certains linguistes français s'inquiètent de l'infiltration des anglicismes dans la langue française et soulignent la nécessité de préserver sa propre identité linguistique, d'autres linguistes affirment que les anglicismes peuvent être utiles pour la communication internationale et la compréhension mutuelle dans le monde moderne. Il existe de nombreuses théories sur la manière et le moment où l'emprunt se produit, ainsi que sur son impact sur le développement du langage.

L'étude des emprunts de l'anglais au français est un domaine important de la linguistique. Cette recherche permet d'étudier le processus d'interaction entre les langues et leur influence sur le système linguistique. Elle donne également la possibilité de comprendre les liens socioculturels entre les pays et les nations qui utilisent ces langues.

Les emprunts peuvent être classés selon diverses caractéristiques, telles que la relativité par rapport à la langue source, le type de mot ou d'expression emprunté, etc. D'une manière générale, les emprunts peuvent être divisés en emprunts lexicaux, grammaticaux, stylistiques, terminologiques et phraséologiques.

L'analyse a permis de constater que le processus de pénétration des emprunts à l'anglais dans la langue française a commencé à l'époque médiévale, lorsque le français était la langue de la noblesse et de la culture, et que l'anglais n'était utilisé que dans la

communication quotidienne. Au fil du temps, la pénétration des emprunts à l'anglais dans le français est devenue de plus en plus intense et s'est produite dans divers domaines de la vie, notamment technique, scientifique et économique.

Les anglicismes peuvent être classés selon différents critères, notamment leur origine, leur domaine d'utilisation et leur degré d'adaptation à la langue française. La majorité des anglicismes en français sont utilisés dans les domaines de la technologie, de la science et de l'informatique, ainsi que dans la culture populaire, notamment dans la musique, le cinéma et la publicité.

Le phénomène du franglais signifie que certains mots français d'origine anglaise sont utilisés en français, mais avec un sens modifié par rapport au mot anglais d'origine. Ce processus est complexe et nécessite une analyse approfondie.

En conclusion, le franglais peut être utile pour maintenir la communication internationale et le développement de la science et de la technologie, mais il peut aussi avoir un impact négatif sur l'identité culturelle et linguistique des pays qui utilisent ce phénomène. Par conséquent, il est important de maintenir un équilibre entre la préservation de la tradition linguistique et l'ouverture à de nouveaux mots et expressions.

## CHAPITRE 2.

### EMPRUNTS DANS LES CHANSONS DE MUSICIENS FRANCOPHONES : ASPECT STRUCTUREL ET SÉMANTIQUE

#### 2.1 Processus d'adaptation des emprunts dans des chansons françaises contemporaines

D'un point de vue linguistique et langagier, le processus d'assimilation et d'implantation des mots anglais dans les chansons françaises est une étude intéressante qui nous aide à comprendre la relation entre la culture et la langue. L'étude de ces processus nécessite une recherche lexicale, phonétique et grammaticale, ainsi qu'une analyse contextuelle des paroles.

Du point de vue linguistique, le processus d'adaptation des emprunts à la chanson française peut être envisagé sous plusieurs angles. L'un de ces aspects est l'adaptation du vocabulaire. Les emprunts à l'anglais peuvent présenter différents degrés d'adaptation. Le plus simple est d'utiliser le mot littéralement, par exemple « *weekend* ». D'autres mots peuvent nécessiter un ajustement pour mieux s'adapter à la langue française.

Le deuxième aspect est l'alignement grammatical. Il est difficile de faire correspondre les grammaires, car l'anglais et le français ont des structures grammaticales différentes. Par exemple, la phrase « *I love you* » est simple en anglais, mais sa traduction en français peut être plus complexe sur le plan grammatical. Le troisième aspect est l'adaptation de la phonétique. Il existe de nombreux sons en anglais qui n'ont pas d'équivalent en français et qui peuvent donc être traduits par des sons plus typiques du français. Par exemple, [θ] en anglais peut être remplacé par [s] en français. Par exemple, comme pour le mot « *think* », vous pouvez dire par « *sync* ».

Enfin, un aspect à prendre en compte est la préservation du sens et de l'émotion de la chanson originale. Les paroles et la musique ont été adaptées pour refléter les émotions évoquées par la chanson originale et exprimées en français. Le processus d'adaptation de mots empruntés à des chansons françaises est complexe et nécessite une connaissance du vocabulaire, de la grammaire et de la phonétique des deux langues. Il

est nécessaire de prendre en compte non seulement la sonorité des mots, mais aussi le sens et le contexte de la chanson originale. Des malentendus et des erreurs de communication peuvent survenir lorsque l'adaptation n'est pas effectuée correctement.

Malgré ces difficultés, les emprunts à l'anglais sont fréquents dans la musique française, en particulier dans les genres liés au rock et à la musique pop. Par exemple, la chanson « *Je te donne* » de Jean-Jacques Goldman et Michael Jones (49) contient des emprunts à l'anglais tels que « *give* », « *one love* » et « *up and down* ». Des chansons comme celle-ci montrent l'interaction et l'influence de différentes cultures sur la scène musicale. Elles se sont répandues au fil des décennies et sont associées à des contextes culturels et linguistiques changeants. Les emprunts ont été utilisés pour créer une musique plus énergique et plus expressive. L'un des premiers exemples d'une telle adaptation est la chanson « *La Bamba* » de Richie Valens (60), traduite en français et enregistrée en 1962 par l'artiste Jean-Louis Piccard.

Dans les années 1960 et 1970, les emprunts à la langue anglaise dans la musique française sont de plus en plus fréquents. Cela s'explique par la popularité croissante de la musique rock au Royaume-Uni et aux États-Unis et par l'évolution du contexte socioculturel. À cette époque, un nouveau mouvement social et une nouvelle génération de personnes intéressées par la musique contemporaine et la culture des jeunes sont nés en France.

## **2.2 Caractéristiques structurelles des emprunts à l'anglais dans des chansons françaises contemporaines**

L'analyse des caractéristiques structurelles des emprunts à l'anglais dans les chansons françaises est une tâche complexe qui implique l'étude de plusieurs aspects linguistiques. Voici quelques caractéristiques les plus courantes que l'on peut observer.

Les emprunts peuvent être des mots isolés, des phrases entières ou même des expressions idiomatiques. Les mots peuvent être utilisés tels quels ou subir des modifications morphologiques pour s'adapter à la langue française (par exemple, « *un selfie* » au lieu de « *a selfie* »).

Les emprunts sont souvent utilisés dans un contexte spécifique pour ajouter une connotation moderne ou internationale à une chanson. Par exemple, les chanteurs français peuvent utiliser des termes de marketing tels que « *branding* » ou « *sponsor* » pour évoquer l'image de marque ou les partenariats avec des entreprises.

Les emprunts peuvent être prononcés de manière différente de l'anglais d'origine, en fonction des règles phonétiques du français. Par exemple, le mot « *week-end* » est prononcé « *ouiken* » en français.

Les emprunts peuvent être utilisés pour leur sonorité, indépendamment de leur signification. Par exemple, dans la chanson « *Pump Up the Jam* » de Technotronic (66), le titre est en anglais mais la chanson elle-même est en grande partie en français.

Les emprunts peuvent être utilisés pour leur connotation culturelle ou sociale. Par exemple, le mot « *cool* » est souvent utilisé dans les chansons françaises pour évoquer une attitude détendue et décontractée.

L'utilisation d'emprunts à l'anglais dans les chansons françaises est un phénomène courant et complexe qui peut ajouter de la diversité linguistique et culturelle aux textes musicaux. L'analyse des caractéristiques structurelles de ces emprunts peut fournir des informations précieuses sur les interactions entre les langues et les cultures, ainsi que sur l'évolution de la musique populaire dans le monde francophone.

Les emprunts à l'anglais dans les chansons françaises constituent une couche de vocabulaire incontournable dans l'étude de la culture et de la langue françaises. Observons quelques exemples d'emprunts et leurs caractéristiques structurelles.

Le « *week-end* », ou « *weekend* » est l'un des emprunts les plus fréquents dans les chansons françaises. Ce terme est un exemple frappant de calque, c'est-à-dire lorsque l'on emprunte un mot étranger avec ses propres caractéristiques structurelles. En effet, le mot est composé des mots « *week* » et « *end* » en anglais mais en français cet anglicisme a différentes adaptations : il peut s'écrire avec ou sans trait d'union. Sur le plan sémantique, « *week-end* » est un nom masculin qui désigne les jours de repos consécutifs à la fin de la semaine de travail, soit du vendredi soir au dimanche soir. Il est également utilisé pour décrire une période de détente ou de loisirs qui se situe à la fin de la semaine. Malgré le fait que les Français ont leur propre version « *fin de la*

*semaine* », ils préfèrent utiliser la version anglaise « *week-end* ». D'une part, cela élargit le nombre de mots utilisables dans le langage courant et, d'autre part, cela démontre la dépendance de la langue française de l'anglais.

« *Le rock* » est un autre emprunt à l'anglais qui est devenu très populaire en France dans les années 1960. Ce mot a été utilisé comme substantif pour décrire un style musical originaire d'Amérique. La structure du mot « *roque* » en anglais est infinie, mais en français il peut être « *le roque* » (masculin) ou « *la roque* » (féminin) selon le contexte. Cette structure du mot démontre l'adaptation des emprunts à la langue française, tout en conservant le cas de la langue donneuse.

En somme, l'analyse de ces exemples montre que les emprunts à l'anglais dans les chansons françaises sont souvent adaptés et transformés pour s'adapter à la langue et à la culture cibles, et peuvent être utilisés de manière créative pour ajouter des nuances et des connotations supplémentaires aux paroles de la chanson.

### **2.3 Caractéristiques sémantiques et stylistiques du franglais dans les chansons des artistes francophones**

Le franglais est une pratique linguistique courante dans les chansons francophones, où des mots ou expressions en anglais sont intégrés dans un texte en français. Une analyse sémantique du franglais dans les chansons des artistes francophones peut révéler des motifs et des tendances intéressants.

Tout d'abord, on peut observer que le franglais est souvent utilisé pour ajouter une touche d'exotisme ou de modernité à une chanson. Un exemple de ces emprunts est la chanson « *Je veux* » de la chanteuse française populaire Zaz (67). On remarque les mots anglais « *joy* » et « *good humour* », qui signifient respectivement « *joie* » et « *bonne humeur* ». Ces mots reflètent le côté émotionnel de la chanson et sont utilisés pour renforcer sa sonorité émotionnelle.

De plus, le franglais est souvent utilisé dans les chansons pop et les chansons rap, où l'influence de la musique anglophone est plus forte. Par exemple, dans la chanson « *Dernière Danse* » d'Indila (51), elle chante : « *Oh ma douce souffrance, pourquoi*

*s'acharner tu recommences, je ne suis qu'un être sans importance, sans lui je suis un peu paro* ». Ici, le mot « *paro* » est une contraction de « *paranoid* » en anglais.

La chanson « *Baby* » d'Aya Nakamura (43) utilise de nombreux anglicismes qui font désormais partie de la langue française. En voici quelques-uns :

– « *Baby* » – le mot « *baby* » en français est également utilisé pour signifier « *amant* » ou « *bien-aimé* », ce que l'on peut entendre dans la chanson. C'est ce que l'on peut entendre dans la chanson :

– « *Baby, j'ai besoin de toi* » – « *Darling, I need you* ».

– « *Oh my god* » est une expression utilisée dans les pays anglophones, mais qui est également devenue très populaire dans le monde entier, y compris en France. Par exemple : « *Oh my god, je suis tombé* » :

– « *Oh my god, je suis tombée amoureuse* » – « *Oh my god, I'm in love* ».

– « *Run* » – ce mot est utilisé dans le sens de « *courir* », que l'on peut entendre dans la chanson. Par exemple : « *Baby, cours, cours, cours* » :

– « *Baby, cours, cours, cours* » – « *Baby, run, run, run* ».

– « *Weekend* » – ce mot est utilisé dans le sens de « *week-end* », que l'on peut entendre dans la chanson. Par exemple : « *Ce weekend, j'suis là* » – « *Ce weekend, je suis là* » : « *Ce week-end, j'suis là pour toi* » – « *Ce week-end, je suis là pour toi* ».

– « *Club* » – ce mot est utilisé dans le sens de « *club* », comme on l'entend dans la chanson. Par exemple : « *On est dans le club, baby* ».

– « *Sex* » – ce mot est utilisé dans le sens de « *sex* » tel qu'on l'entend dans la chanson. Par exemple : « *J'aimerais te faire l'amour* » : « *J'aimerais te faire l'amour, yeah yeah* » – « *Je voudrais faire l'amour avec toi, yeah yeah* ».

– « *Cocktail* » – ce mot est utilisé dans le sens de « *cocktail* », que l'on peut entendre dans la chanson. Par exemple : « *Je veux l'amour, yeah yeah* » – « *Je voudrais coucher avec toi, yeah yeah* » : « *Je veux boire un cocktail avec toi* » – « *I want to have a cocktail with you* ».

– « *Body* » – ce mot est utilisé dans le sens de « *corps* » tel qu'on l'entend dans une chanson. Par exemple : « *Ton body, je veux toucher* » :

– « *Ton body, je veux toucher* » – « *Je veux toucher ton corps* ».

– « *Bae* » – ce mot est utilisé pour signifier « *amant* » ou « *bien-aimé* », ce qui peut également être entendu dans la chanson. On peut également l'entendre dans la chanson : « *Tu sais que tu es mon bae* » – « *Tu sais que tu es mon bien-aimé* ».

– « *Money* » – ce mot est utilisé pour signifier « *argent* », ce qui peut être entendu dans la chanson. Par exemple : « *Money, money, money, c'est l'argent, c'est l'argent* » : « *Money, money, money, c'est tout c'que tu veux* » – « *Money, money, money, is all you want* ».

En conclusion, l'utilisation de franglais dans les chansons francophones peut avoir des motivations variées, allant de la recherche d'une image à la recherche d'une sonorité différente. Bien que cela puisse parfois entraîner des malentendus sémantiques, cela peut également ajouter une dimension supplémentaire au texte et enrichir l'expérience musicale pour les auditeurs. En somme, l'analyse sémantique du franglais dans les chansons francophones peut révéler des tendances intéressantes en matière de culture musicale et de l'interaction entre les langues.

## **Conclusions du Chapitre 2**

Dans le chapitre sur l'adaptation des emprunts dans les chansons françaises contemporaines, le processus d'utilisation de mots et d'expressions anglaises dans l'environnement musical français a été étudié. Il est à noter que ce processus fait partie intégrante des échanges culturels entre la France et le monde anglophone. Dans la section sur les caractéristiques structurelles des emprunts à l'anglais dans les chansons françaises contemporaines, les formes et la structure de l'utilisation de mots et d'expressions anglaises dans les chansons françaises sont étudiées. Il est à noter que certaines expressions anglaises sont utilisées telles quelles en français, tandis que d'autres emprunts peuvent subir une certaine adaptation à la grammaire et aux structures linguistiques françaises.

Dans la section sur les caractéristiques sémantiques et stylistiques des paroles des chansons françaises contemporaines, l'utilisation de mots et d'expressions anglaises dans le contexte des chansons a été analysée. Il faut signaler que certains mots et expressions



anglais contribuent à souligner l'émotivité de la chanson, tandis que d'autres sont ajoutés pour créer un effet d'exotisme.

Les caractéristiques structurelles des emprunts anglais dans les chansons françaises modernes ont également été analysées. On a constaté qu'un grand nombre d'emprunts à l'anglais dans les chansons présentent des caractéristiques structurelles similaires à des mots anglais. Par exemple, au lieu de traduire le mot anglais « *weekend* » en français, les interprètes utilisent le même mot, mais avec la phonétique française. Cela modifie la structure du mot, ce qui permet de le distinguer du mot anglais.

Il a également été observé que certains mots des chansons peuvent être plus difficiles à adapter au français. Par exemple, les abréviations anglaises peuvent être problématiques à traduire, car il n'y a pas d'équivalent en français pour les abréviations. Il en résulte que certains emprunts peuvent être moins courants en français parce qu'ils ne sont pas adaptés à la structure de la langue.

Ayant fait l'analyse de l'utilisation des emprunts à l'anglais dans le français contemporain, nous pouvons conclure que le processus d'adaptation et d'introduction des emprunts dans la langue française fait partie intégrante de la vie de cette dernière. Dans les chansons françaises et francophones contemporaines, l'utilisation d'anglicismes peut avoir de différentes caractéristiques structurelles, sémantiques et stylistiques. Cela dépend de la manière dont la langue anglaise reflète le contexte dans lequel elle est utilisée.

Une attention particulière est également accordée à la sémantique du *franglais* dans les chansons d'artistes francophones, qui se traduit par l'utilisation d'unités linguistiques françaises avec des éléments anglais. Les caractéristiques sémantiques des unités linguistiques françaises utilisées dans la musique *franglaise* peuvent varier en fonction du genre de la chanson et de son contexte.

Nous pouvons donc conclure que les emprunts à l'anglais sont importants dans la langue française, en particulier dans le domaine de la musique. Ils sont utilisés pour refléter différentes situations et émotions, ce qui permet à la langue française de rester vivante et pertinente dans le monde moderne.

Ainsi, les résultats de l'étude démontrent l'importance d'étudier l'utilisation des

emprunts à l'anglais dans la musique française et francophone comme l'un des aspects importants de la dynamique culturelle et linguistique.

## CHAPITRE 3.

### INTERACTION DES ANGLICISMES AVEC LES DICTIONNAIRES, LES RÈGLES GRAMMATICALES ET L'ÉVOLUTION DE LA LANGUE FRANÇAISE

#### 3.1 Différences dans l'utilisation des mots en anglais et en français

L'étude des différences dans l'utilisation des mots en anglais et en français peut être abordée sous différents angles, notamment du point de vue de la morphologie, de la syntaxe, du vocabulaire et de la sémantique.

1. Morphologie : L'anglais et le français ont des systèmes de morphologie différents. Par exemple, le français utilise beaucoup plus de suffixes et de préfixes pour former de nouveaux mots que l'anglais. Par exemple, le mot « *vitesse* » en français est formé à partir du suffixe « *-esse* » qui indique l'état ou la qualité, tandis que l'anglais utilise un mot différent, « *speed* ». De même, le français utilise souvent des verbes pronominaux pour exprimer des actions réflexives, comme « *se laver* » (*to wash oneself*), alors que l'anglais utilise des constructions différentes, comme « *to wash up* » ou « *to get washed* ».

2. Syntaxe : Les structures de phrases en français et en anglais peuvent différer considérablement. Par exemple, le français utilise souvent une construction en inversion où le verbe est placé avant le sujet pour exprimer l'interrogation, tandis que l'anglais utilise généralement une construction avec un auxiliaire pour former des questions. De plus, la position des adjectifs dans la phrase peut différer, avec des adjectifs qui précèdent souvent le nom en français (par exemple, « *la belle voiture* ») alors qu'en anglais, ils suivent souvent le nom (par exemple, « *the beautiful car* »).

3. Vocabulaire : L'anglais et le français partagent de nombreux mots similaires en raison de leur histoire commune, mais il y a aussi de nombreuses différences dans les termes spécifiques à chaque langue. Par exemple, le français a des mots pour décrire des concepts tels que « *l'esprit de l'escalier* » (la réplique spirituelle qu'on aurait dû faire, mais qui vient trop tard), tandis que l'anglais utilise des termes différents pour décrire

des concepts similaires (comme « *staircase wit* » ou « *afterwit* »). De même, les termes techniques et scientifiques peuvent varier considérablement entre les deux langues.

4. Sémantique : Les mêmes mots peuvent avoir des significations différentes en français et en anglais, ou peuvent avoir des connotations différentes. Par exemple, le mot « *exciting* » en anglais peut avoir une connotation positive forte, tandis que le mot « *excitant* » en français peut être utilisé pour décrire quelque chose de plus ambigu ou douteux. De même, certains mots ont des nuances différentes en fonction du contexte culturel, comme le mot « *liberté* » qui peut avoir une signification très différente en France et aux États-Unis [35].

En fin de compte, l'étude des différences dans l'utilisation des mots en anglais et en français peut aider à mieux comprendre les deux langues et les cultures qui les entourent, ainsi qu'à faciliter la communication entre les locuteurs des deux langues.

### **3.2 Efficacité de l'utilisation des unités du français dans certains contextes**

L'utilisation des unités françaises (mots ou expressions qui sont une combinaison de français et d'anglais) peut avoir une efficacité variable selon le contexte dans lequel elles sont utilisées. Voici quelques éléments à considérer lors de l'analyse de l'efficacité de l'utilisation des unités françaises dans certains contextes :

1. La compréhension de l'audience : L'utilisation d'unités françaises peut être efficace dans certains contextes, comme la musique ou la mode, où ces termes sont souvent utilisés. Cependant, si l'audience n'est pas familière avec ces termes, l'utilisation d'unités françaises peut rendre le message moins compréhensible et causer de la confusion.

2. La crédibilité de l'émetteur : L'utilisation d'unités françaises peut également avoir un impact sur la crédibilité de l'émetteur. Dans certains contextes professionnels, l'utilisation d'unités françaises peut être perçue comme une tentative de paraître plus moderne ou branché, mais peut en réalité nuire à la crédibilité de l'émetteur.

3. Le respect de la langue française : L'utilisation excessive d'unités franglaises peut être perçue comme un manque de respect pour la langue française et la culture francophone. Dans certains contextes, l'utilisation d'unités franglaises peut même être considérée comme une forme d'anglicisation de la langue française.

4. La créativité et l'originalité : Dans certains contextes artistiques, l'utilisation d'unités franglaises peut être perçue comme créative et originale. Dans la musique, par exemple, l'utilisation de termes franglais peut ajouter un rythme et un flux à une chanson [33].

En conclusion, l'efficacité de l'utilisation des unités franglaises dépend du contexte dans lequel elles sont utilisées. Les auteurs doivent prendre en compte la compréhension de l'audience, la crédibilité de l'émetteur, le respect de la langue française et la créativité pour déterminer si l'utilisation d'unités franglaises est efficace pour transmettre leur message.

### **3.3 Degré d'assimilation des anglicismes**

De nombreux facteurs peuvent influencer le degré d'assimilation des anglicismes en français. Parmi ces facteurs, on peut citer

1. Les interactions culturelles : Les interactions culturelles entre les pays et les régions peuvent influencer la diffusion des anglicismes en français. Par exemple, les liens économiques, sociaux et culturels croissants entre la France et l'Angleterre peuvent conduire à une plus grande utilisation de mots anglais en français.

2. Le développement technologique : L'évolution des technologies de l'information et l'utilisation croissante des ordinateurs et des appareils mobiles peuvent contribuer à la prolifération de termes anglais en français, car de nombreux termes techniques anglais sont courants dans ce domaine.

3. Les tendances de la mode : Les tendances de la mode et la culture populaire peuvent également influencer l'utilisation de mots anglais en français. Par exemple, les mots anglais peuvent devenir plus populaires dans les cultures des jeunes telles que la musique, la mode et le divertissement.

4. Facteurs économiques : Les facteurs économiques tels que les conditions du marché et la publicité peuvent également influencer l'utilisation de mots anglais en français. Par exemple, les entreprises peuvent utiliser des mots anglais dans leur publicité pour attirer plus de clients [33].

### **3.4 Interaction des anglicismes avec les dictionnaires et les règles grammaticales de la langue française**

L'interaction des anglicismes avec les dictionnaires et les règles grammaticales de la langue française est importante pour garantir la précision et l'intelligibilité de l'expression linguistique. Pour étudier cette interaction, on peut comparer des dictionnaires français de différentes époques et examiner quels anglicismes ont été ajoutés à ces dictionnaires et comment ils sont décrits.

Par exemple, Le Petit Larousse de 1905 contient quelques mots anglais, tels que « *train* » et « *club* », mais ils sont décrits comme des « *mots d'origine étrangère* » et aucune explication n'est donnée quant à leur utilisation ou leur conjugaison.

L'édition 2021 du Petit Larousse contient beaucoup plus d'anglicismes, comme « *chatbot* », « *hashtag* », « *selfie* », etc. En outre, le dictionnaire fournit des descriptions détaillées de l'utilisation et de la conjugaison de ces mots en français. Par exemple, le mot « *selfie* » se décline comme n'importe quel autre nom en français, avec les terminaisons de genre « *un selfie* » (masculin) et « *une selfie* » (féminin).

Vous pouvez également comparer les règles grammaticales utilisées pour adapter les anglicismes au français. Par exemple, certaines prépositions anglaises, telles que « *on* », « *in* » et « *at* », peuvent avoir des usages différents en français en fonction du contexte.

En français, les prépositions « *on* » et « *in* » peuvent être traduites respectivement par « *sur* » et « *dans* », et la préposition « *at* » peut être traduite par « *à* » ou « *chez* », selon le contexte.

Outre l'analyse des dictionnaires, il est également important d'examiner l'interaction des anglicismes avec les règles de grammaire française. Au fur et à mesure

que les anglicismes sont intégrés dans la langue française, de nouvelles structures et règles grammaticales peuvent apparaître ou les règles existantes peuvent évoluer pour s'adapter à ces nouveaux mots.

Par exemple, l'utilisation du participe présent anglais (forme «-ing ») est devenue plus courante en français, en particulier dans le langage informel. Cela a conduit au développement de nouvelles règles et structures grammaticales pour s'adapter à cet usage. Par exemple, en français, le participe présent est généralement utilisé pour exprimer des actions simultanées, mais en anglais, il peut également être utilisé pour indiquer une action continue. Cet usage a été adopté en français également, et il existe désormais des règles spécifiques pour l'utilisation du participe présent pour indiquer une action continue.

Un autre exemple est l'évolution du verbe français « *checker* » qui vient du verbe anglais « *to check* ». En français, « *checker* » a pris un nouveau sens et signifie « *vérifier* » ou « *contrôler* ». Cet usage a conduit à l'élaboration d'une nouvelle règle de grammaire, selon laquelle « *checker* » est utilisé avec la préposition « *sur* » pour indiquer que la vérification porte sur une chose ou une personne particulière.

Dans l'ensemble, l'interaction entre les anglicismes et les règles de grammaire françaises est un processus dynamique et continu, et il sera intéressant de voir comment la langue française continue d'évoluer et de s'adapter à l'influence de l'anglais [15].

L'interaction des anglicismes avec le vocabulaire et les règles grammaticales du français peut être assez complexe et a diverses conséquences pour la langue.

Tout d'abord, de nombreux anglicismes utilisés en français peuvent ne pas avoir d'équivalent exact dans les dictionnaires français. Cela peut poser des problèmes à ceux qui essaient de comprendre de nouveaux mots ou de les utiliser dans le contexte approprié. Cela peut également modifier le sens de certains mots français lorsqu'ils sont utilisés en conjonction avec des anglicismes [28]. Par exemple, le mot « *le job* » en français peut être utilisé à la place de « *le travail* », ce qui modifie le sens du mot.

Deuxièmement, les anglicismes peuvent violer les règles grammaticales de la langue française. Par exemple, l'utilisation d'un participe ou d'une autre forme anglaise comme nom peut être incorrecte selon les règles grammaticales du français. De même,

certain anglicismes peuvent être utilisés avec des mots qui ne suivent pas les règles grammaticales du français. Par exemple, « *le feeling* » (au lieu de « la sensation ») ou « *le fun* » (au lieu de « le plaisir »).

Mais d'un autre côté, les anglicismes peuvent aussi contribuer à enrichir la langue française et son évolution. Ils peuvent être utilisés pour créer de nouveaux mots ou expressions qui deviennent partie intégrante de la langue française. Ils peuvent également contribuer à véhiculer de nouvelles idées et de nouveaux concepts qui n'ont pas d'équivalent en français. Par ailleurs, l'utilisation d'anglicismes peut ajouter un nouveau style ou un nouveau ton à la langue, ce qui peut être utile dans divers domaines tels que la musique, le cinéma ou la mode.

Ainsi, l'interaction des anglicismes avec le vocabulaire et les règles grammaticales du français peut avoir des effets à la fois positifs et négatifs. Cela dépend du contexte dans lequel les anglicismes sont utilisés et de leur degré d'assimilation par le français. Afin de préserver la pureté linguistique et de prévenir les conséquences négatives de l'utilisation des anglicismes, il est important que les utilisateurs de la langue soient conscients de leur utilisation et s'efforcent de les utiliser dans des contextes appropriés.

### **3.5 Influence des anglicismes sur la réglementation de la langue française**

En ce qui concerne l'utilisation des anglicismes en français, on peut noter que certaines règles de grammaire et d'orthographe sont effectivement modifiées ou complétées pour tenir compte de ces nouveaux mots et expressions.

L'un des exemples les plus évidents de ces changements est l'orthographe et l'accentuation. Par exemple, de nombreux mots anglais utilisés en français ont un accent sur la dernière syllabe, ce qui n'est pas le cas en français. Des mots tels que « *parking* », « *marketing* » ou « *football* » sont généralement prononcés avec l'accent sur la dernière syllabe.

En outre, certaines règles grammaticales peuvent être modifiées pour se conformer à l'anglais. Par exemple, certains verbes anglais utilisés en français peuvent conserver leur forme verbale se terminant par « *-er* » plutôt que par « *-ir* » comme dans la plupart



des verbes français. Par exemple, « *upgrader* » ou « *downgrader* » peuvent être utilisés comme des verbes se terminant par « *-er* » en français, au lieu de la terminaison habituelle « *-ir* ».

Par ailleurs, certaines règles peuvent être complétées pour tenir compte de l'utilisation d'anglicismes en français. Par exemple, les règles d'agencement des adjectifs peuvent être modifiées pour permettre l'utilisation d'adjectifs anglais sans en changer l'ordre. Ainsi, « *a black car* » peut être traduit par « *une voiture noire* », ou par « *une voiture black* » [15].

Certaines règles orthographiques peuvent également être modifiées pour tenir compte de l'utilisation d'anglicismes. Par exemple, certains mots anglais peuvent être utilisés avec une apostrophe pour indiquer l'accord avec l'orthographe anglaise originale.

On constate donc que la langue française s'adapte à l'usage des anglicismes, tout en conservant son propre système grammatical et orthographique. Des modifications et des ajouts aux règles de la langue sont nécessaires pour assurer la correction et l'intelligibilité de l'usage des anglicismes en français.

En conclusion, l'analyse de l'interaction des anglicismes avec les dictionnaires, les règles grammaticales et l'évolution de la langue française révèle une complexité fascinante. Les anglicismes sont une réalité inévitable de la langue française contemporaine, et leur utilisation peut être considérée comme un indicateur de l'évolution culturelle et sociale de notre société.

D'une part, les dictionnaires ont un rôle crucial à jouer dans la manière dont les anglicismes sont perçus et utilisés dans la langue française. Ils peuvent contribuer à la diffusion et à l'acceptation des anglicismes en les ajoutant à leurs pages, mais ils peuvent aussi les rejeter en les excluant ou en les considérant comme des erreurs de langue. Cependant, les dictionnaires ont également une responsabilité envers la langue française en tant que patrimoine culturel, et leur rôle est donc de trouver un équilibre entre l'acceptation de l'évolution linguistique et la préservation de la norme linguistique française.

D'autre part, les règles grammaticales sont également un élément clé de l'interaction des anglicismes avec la langue française. Les anglicismes peuvent souvent violer les règles grammaticales de la langue française, ce qui peut causer des tensions et des résistances à leur adoption. Toutefois, l'évolution de la langue française a toujours été marquée par des changements grammaticaux, et les anglicismes peuvent contribuer à ces changements.

Ainsi, la question de l'acceptation des anglicismes dans la langue française doit être considérée à la lumière de l'évolution naturelle de la langue, et les règles grammaticales ne doivent pas être un obstacle à l'adoption des anglicismes si cela correspond à une évolution légitime de la langue.

Enfin, l'interaction des anglicismes avec l'évolution de la langue française est un sujet complexe et controversé. D'un côté, certains considèrent que l'utilisation des anglicismes est une menace pour la langue française et la culture française, car elle peut entraîner une perte d'identité culturelle et une uniformisation culturelle mondiale. D'un autre côté, d'autres soutiennent que l'utilisation des anglicismes est une preuve de la vitalité et de l'ouverture de la langue française et de la culture française, car elle permet de refléter les évolutions technologiques, sociales et économiques du monde contemporain [ibid.].

En conclusion, l'interaction des anglicismes avec les dictionnaires, les règles grammaticales et l'évolution de la langue française est un sujet riche en nuances et en débats. Il n'y a pas de réponse simple à la question de savoir si les anglicismes sont bons ou mauvais pour la langue française, car cela dépend du contexte et de l'objectif recherché. Cependant, il est important de reconnaître que l'évolution de la langue française est un processus dynamique et naturel, et que les anglicismes peuvent être un élément de cette évolution s'ils sont utilisés de manière appropriée et respectueuse de la langue française en tant que patrimoine culturel.

### Conclusion du Chapitre 3

En conclusion, l'analyse de l'interaction des anglicismes avec les dictionnaires, les règles grammaticales et l'évolution de la langue française révèle une complexité fascinante. Les anglicismes sont une réalité inévitable de la langue française contemporaine, et leur utilisation peut être considérée comme un indicateur de l'évolution culturelle et sociale de notre société.

D'une part, les dictionnaires ont un rôle crucial à jouer dans la manière dont les anglicismes sont perçus et utilisés dans la langue française. Ils peuvent contribuer à la diffusion et à l'acceptation des anglicismes en les ajoutant à leurs pages, mais ils peuvent aussi les rejeter en les excluant ou en les considérant comme des erreurs de langue.

Cependant, les dictionnaires ont également une responsabilité envers la langue française en tant que patrimoine culturel, et leur rôle est donc de trouver un équilibre entre l'acceptation de l'évolution linguistique et la préservation de la norme linguistique française.

D'autre part, les règles grammaticales sont également un élément clé de l'interaction des anglicismes avec la langue française. Les anglicismes peuvent souvent violer les règles grammaticales de la langue française, ce qui peut causer des tensions et des résistances à leur adoption. Toutefois, l'évolution de la langue française a toujours été marquée par des changements grammaticaux, et les anglicismes peuvent contribuer à ces changements.

Ainsi, la question de l'acceptation des anglicismes dans la langue française doit être considérée à la lumière de l'évolution naturelle de la langue, et les règles grammaticales ne doivent pas être un obstacle à l'adoption des anglicismes si cela correspond à une évolution légitime de la langue.

Enfin, l'interaction des anglicismes avec l'évolution de la langue française est un sujet complexe et controversé. D'un côté, certains considèrent que l'utilisation des anglicismes est une menace pour la langue française et la culture française, car elle peut entraîner une perte d'identité culturelle et une uniformisation culturelle mondiale. D'un

autre côté, d'autres soutiennent que l'utilisation des anglicismes est une preuve de la vitalité et de l'ouverture de la langue française et de la culture française, car elle permet de refléter les évolutions technologiques, sociales et économiques du monde contemporain.

En conclusion, l'interaction des anglicismes avec les dictionnaires, les règles grammaticales et l'évolution de la langue française est un sujet riche en nuances et en débats. Il n'y a pas de réponse simple à la question de savoir si les anglicismes sont bons ou mauvais pour la langue française, car cela dépend du contexte et de l'objectif recherché. Cependant, il est important de reconnaître que l'évolution de la langue française est un processus dynamique et naturel, et que les anglicismes peuvent être un élément de cette évolution s'ils sont utilisés de manière appropriée et respectueuse de la langue française en tant que patrimoine culturel.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

L'emprunt est un processus linguistique courant et inévitable qui reflète l'interaction interculturelle et l'évolution des langues. L'étude des emprunts anglais est un domaine important de la linguistique, qui permet de comprendre les liens socioculturels entre les pays et les nations. Les anglicismes sont largement utilisés dans les domaines de la technologie, de la science et de l'informatique, ainsi que dans la culture populaire.

L'analyse de l'utilisation du français dans les chansons françaises contemporaines permet de mieux comprendre les échanges culturels entre la France et le monde anglophone. Nous avons vu que certains emprunts sont utilisés tels quels, tandis que d'autres sont adaptés aux règles et aux structures linguistiques françaises. Nous avons également observé que l'utilisation de certains mots et expressions anglais peut contribuer à souligner l'émotivité de la chanson, tandis que d'autres sont ajoutés pour créer un effet d'exotisme. Enfin, nous avons constaté que la structure et la phonétique de certains emprunts peuvent être modifiées pour les adapter à la langue française.

Ces résultats soulignent l'importance de la compréhension et de l'étude du français dans la musique française contemporaine, car cela permet de mieux comprendre les échanges culturels et linguistiques en cours. Enfin, cette étude montre également que les emprunts à l'anglais dans la musique française contemporaine sont un aspect important de la créativité artistique et de l'expression culturelle en France et dans le monde francophone.

Ainsi, l'analyse de l'interaction des anglicismes avec les dictionnaires, les règles grammaticales et l'évolution de la langue française révèle une complexité fascinante. Les anglicismes sont une réalité inévitable de la langue française contemporaine, et leur utilisation peut être considérée comme un indicateur de l'évolution culturelle et sociale de notre société.

D'une part, les dictionnaires jouent un rôle crucial dans la manière dont les anglicismes sont perçus et utilisés dans la langue française. Ils peuvent contribuer à la diffusion et à l'acceptation des anglicismes en les ajoutant à leurs pages, mais ils

peuvent aussi les rejeter en les excluant ou en les considérant comme des erreurs de langage. Cependant, les dictionnaires ont également une responsabilité envers la langue française en tant que patrimoine culturel, et leur rôle est donc de trouver un équilibre entre l'acceptation de l'évolution linguistique et la préservation de la norme de la langue française.

Les règles de grammaire, d'autre part, sont également un facteur important dans l'interaction entre l'anglais et le français. L'anglicisme peut souvent violer les règles grammaticales françaises et peut créer des tensions et des résistances à son adaptation. Cependant, le développement du français a toujours été caractérisé par des changements dans la grammaire. L'anglicisme peut contribuer à ces changements. Par conséquent, la question de l'acceptation de l'anglicisme en français doit être considérée à la lumière de l'évolution naturelle de la langue, et s'il correspond à l'évolution légitime de la langue, le règlement grammatical ne doit pas être un obstacle à l'adoption de l'anglicisme.

En conclusion, l'utilisation du franglais dans la chanson française contemporaine est un exemple fascinant de cette interaction, où certains emprunts peuvent être utilisés textuellement et d'autres peuvent être adaptés à la grammaire et aux structures linguistiques françaises.

**BIBLIOGRAPHIE**

1. Рубан В. О. Вісник Житомирського державного університету. Проблема трактування поняття « англіцизм » та категоризації англійських запозичень у французькому мовознавстві. Житомир: Випуск 55, 2011. URL: [http://eprints.zu.edu.ua/5222/1/vip55\\_45.pdf](http://eprints.zu.edu.ua/5222/1/vip55_45.pdf) (дата звернення: 15.04.2023).
2. Федченко О. Д. Фонетико – графічні та семантичні особливості англіцизмів у сучасній французькій мові. Київ: 1990.
3. Чередниченко О. І. Лінгвокультурні аспекти глобалізації. Наукові записки КНУ ім. Т.Шевченка. Інститут філології. Київ: 2004. Т. XIII. 131–132 с.
4. Alexakis V. Les Mots étrangers. Paris: Stock, 2002. 320 p.
5. Anglicismes : Emmanuel Macron a-t-il un problème avec la langue française ?. L'Express. URL: [https://www.lexpress.fr/culture/anglicismes-emmanuel-macron-a-t-il-un-probleme-avec-la-langue-francaise\\_2169567.html](https://www.lexpress.fr/culture/anglicismes-emmanuel-macron-a-t-il-un-probleme-avec-la-langue-francaise_2169567.html) (date of access: 10.04.2023).
6. Bertrand O. Histoire du vocabulaire français: Origines, emprunts et création lexicale. Palaiseau : Les Ed. de l'Ecole polytechnique, 2011. 227 p.
7. Biloa E. Le français en contact avec l'anglais au Cameroun. Muenchen : Lincom Europa, 2006. 194 p.
8. Bogaards P. On ne parle pas franglais : La langue française face à l'anglais. Bruxelles : Duculot, 2008.
9. Certa P. Le Français d'aujourd'hui : Une langue qui bouge. Paris : 2001. 126 p.
10. Chaurand J. Histoire de la langue française. 7th ed. Paris : Presses Universitaires de France, 1993. 127 p.
11. Linguistics and Second Language Acquisition. URL: <https://doi.org/10.1007/978-1-349-22853-9> (date of access: 10.04.2023).
12. Corder S. P. Introducing Applied Linguistics. UK: 1993. 400 p.
13. Cambridge Encyclopedia of the English Language. Kingdom of England: Cambridge University Press, 2018.
14. Do you speak british or französich? (parlez-vous anglais ou français ?). URL: <https://doi.org/10.1016/j.stomax.2012.01.003> (date of access: 21.04.2023).

15. Eluerd. Grammaire descriptive de la langue française. Rennes: Nathan Université, 2002. 250 p.
16. Étiemble. Parlez-vous franglais?. Paris : Gallimard, 1973.
17. Français contemporain. C. L. Studies. Toronto : Champion Language Studies, 1986.
18. Française A. La langue française dans le monde. Paris : Siège social de l'Alliance française, 1900. 299 p.
19. Guiraud P. Les mots étrangers / Pierre Guiraud. – P. : PUF, 1971. – 127 p.
20. Longman. Longmans' English Grammar. Harlow: Creative Media Partners, LLC, 2018.
21. Maurice G. Le Bon Usage. Paris : Distribooks, 1997. 1760 p.
22. Monod P. A. R. Danger – anglicismes!. Saint-Boniface, Man : Editions du Blé, 1982. 134 p.
23. Mounin G. Les Problèmes théoriques de la traduction. Paris : Gallimard, 1980.
24. Pergnier M. Les anglicismes. Paris: PUF, 1989. 214 p.
25. Picone M. D. Anglicisms, Neologisms and Dynamic French. Amsterdam: Benjamins Publishing Company, John, 1996.
26. Saussure F. Cours de linguistique générale. Paris : Payot, 1972. 510 p.
27. Smith G. J. Longmans' English grammar. New York : Longmans, Green and co., 1901. 333 p.
28. Susanto D. L'anglicisme dans la langue française. Digital Press Social Sciences and Humanities. URL: <https://doi.org/10.29037/digitalpress.43286> (date of access: 08.04.2023).
29. Tardivel L. Répertoire des emprunts du français aux langues étrangères. Québec : Septentrion, 1991. 502 p.
30. Thomason S. G., Kaufman T. Language Contact, Creolization, and Genetic Linguistics. California: University of California Press, 1992. 428 p.
31. Thompson G. Introducing Functional Grammar. California: Taylor & Francis Group, 2014. 240 p.
32. Voirol M. Anglicismes et anglomanie: En français dans le texte. Paris : CFPJ, 1989.
33. Walter H. Le français dans tous les sens. Paris : R. Laffont, 1988. 384 p.



34. Zanola M. T. L'emprunt lexical anglais dans le français contemporain: Analyse d'un corpus de press. Brescia : Scuola, 1991. 96 p.
35. Zufferey S. Initiation à la linguistique française. 2nd ed. Paris : A. Colin, 2015. 246 p.

**DICTIONNAIRES**

36. Bonnaffé E. Dictionnaire étymologique et historique des anglicismes / E. Bonaffe. – Paris, 1920. – 193 p.
37. Française A. Dictionnaire de l'Académie française. 7th ed. Paris : Firmin-Didot, 1878.
38. Hofler M. Dictionnaire des anglicismes / M. Hofler. – Paris : Larousse, 1982. – 308 p.
39. Le dictionnaire Larousse. Accès : <https://www.larousse.fr>
40. Molinié, G. (2014). Dictionnaire de la langue française. Larousse.
41. Rey-Debove J., Gagnon G. Dictionnaire des anglicismes / J. Rey-Debove, G. Gagnon. – P. : Le Robert, 1986. – 1150 p.

**SOURCES D'ILLUSTRATION**

42. Aya Nakamura. Aya Nakamura - Baby (Clip official), 2023. YouTube. URL: <https://www.youtube.com/watch?v=JKveC4CaGC8> (date of access: 20.04.2023).
43. Aya Nakamura – Baby. Genius. URL: <https://genius.com/Aya-nakamura-baby-lyrics> (date of access: 20.04.2023).
44. Bill Wyman – (Si Si) Je Suis Un Rock Star. Genius. URL: <https://genius.com/Bill-wyman-si-si-je-suis-un-rock-star-lyrics> (date of access: 20.04.2023).
45. Christophe – Les Mots bleus. Genius. URL: <https://genius.com/Christophe-les-mots-bleus-lyrics> (date of access: 15.04.2023).
46. datim. Plastic Bertrand - Ça Plane Pour Moi, 2011. YouTube. URL: <https://www.youtube.com/watch?v=RDHjeiys3a0> (date of access: 10.04.2023).
47. Edith Piaf Officiel. (2015, 30 листопада). Edith Piaf - La vie en rose (Audio officiel) [Відео]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=-0KvBnIvTFs>
48. Édith Piaf – La vie en rose. (б. д.). Genius. <https://genius.com/Edith-piaf-la-vie-en-rose-lyrics> (date of access: 21.04.2023).
49. Édith Piaf – Non, je ne regrette rien. Genius. URL: <https://genius.com/Edith-piaf-non-je-ne-regrette-rien-lyrics> (date of access: 21.04.2023).
50. Ina Chansons. Christophe « Les mots bleus » | Archive INA, 2018. YouTube. URL: <https://www.youtube.com/watch?v=xJq3g5jG8Vo> (date of access: 15.04.2023).
51. Indila – Dernière Danse. Genius. URL: <https://genius.com/Indila-derniere-danse-lyrics> (date of access: 13.04.2023).
52. IndilaVEVO. Indila - Dernière Danse (Clip Officiel), 2013. YouTube. URL: <https://www.youtube.com/watch?v=K5KAc5CoCuk> (date of access: 13.04.2023).
53. Jean-Jacques Goldman, Michael Jones - Je te donne (Clip officiel) [Відео]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=493R05ifNsI> (date of access: 21.04.2023).
54. Jean-Jacques Goldman (Ft. Michael Jones (Songwriter)) – Je te donne. (б. д.). Genius. <https://genius.com/Jean-jacques-goldman-je-te-donne-lyrics> (date of access: 21.04.2023).
55. JeanJGoldmanVEVO. (2009, 25 жовтня).

- Johnny Philippe. Johnny Hallyday le rock n roll est ne, 2016. YouTube. URL: <https://www.youtube.com/watch?v=vu3RQNtIlfA> (date of access: 20.04.2023).
56. JustinBieber. (2012, 24 березня). Ritchie Valens - La Bamba [Відео]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=jSKJQ18ZoIA> (date of access: 21.04.2023).
57. Les archives de la RTS. Serge Gainsbourg - L'eau à la bouche (1960), 2016. YouTube. URL: [https://www.youtube.com/watch?v=Stz8SQ\\_xeNk](https://www.youtube.com/watch?v=Stz8SQ_xeNk) (date of access: 15.04.2023).
58. ondrejtis. Edith Piaf - Non, Je ne regrette rien, 2007. YouTube. URL: <https://www.youtube.com/watch?v=Q3Kvu6Kgp88> (date of access: 21.04.2023).
59. Plastic Bertrand – Ça Plane Pour Moi. Genius. URL: <https://genius.com/Plastic-bertrand-ca-plane-pour-moi-lyrics> (date of access: 10.04.2023).
60. Ritchie Valens – La Bamba. (б. д.). Genius. <https://genius.com/Ritchie-valens-la-bamba-lyrics> (date of access: 21.04.2023).
61. Serge Gainsbourg – L'Eau à la bouche. Genius. URL: <https://genius.com/Serge-gainsbourg-leau-a-la-bouche-lyrics> (date of access: 15.04.2023).
62. Serge Gainsbourg (Ft. Jane Birkin) – Je t'aime... moi non plus. Genius. URL: <https://genius.com/Serge-gainsbourg-je-taime-moi-non-plus-lyrics> (date of access: 20.04.2023).
63. Stromae – Formidable. Genius. URL: <https://genius.com/Stromae-formidable-lyrics> (date of access: 21.04.2023).
64. Stromae. (2013, 27 травня). Stromae - Formidable (ceci n'est pas une leçon) [Відео]. YouTube. [https://www.youtube.com/watch?v=S\\_xH7noaqTA](https://www.youtube.com/watch?v=S_xH7noaqTA)
65. TechnotronicVEVO. (2010, 21 червня). Technotronic - Pump Up The Jam ( Official Music Video) [Відео]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=9EcjWd-O4jI> (date of access: 21.04.2023).
66. Technotronic (Ft. Ya Kid K) – Pump Up the Jam. (б. д.). Genius. <https://genius.com/Technotronic-pump-up-the-jam-lyrics> (date of access: 21.04.2023).
67. ZAZ – Je veux. Genius. URL: <https://genius.com/Zaz-je-veux-lyrics> (date of access: 21.04.2023).

68. Zaz Official. ZAZ - Je veux (Clip officiel), 2018. YouTube.  
URL: <https://www.youtube.com/watch?v=0TFNGRYMz1U> (date of access: 21.04.202).